



## LA BOURGEOISIE DE SION



# LA BOURGEOISIE DE SION



# SOMMAIRE

**06 HUIT SIÈCLES D'HISTOIRE**

**11 LE PATRIMOINE DE LA BOURGEOISIE DE SION**

**49 UN RÔLE SOCIAL**

**54 TOUTE UNE HISTOIRE**

**57 LA BOURGEOISIE AU QUOTIDIEN**

**60 IMPRESSUM & CRÉDITS**

## HUIT SIÈCLES D'HISTOIRE

### QU'EST-CE QUE LA BOURGEOISIE ?

La Bourgeoisie est la corporation de droit public issue de la commune médiévale: sous l'Ancien Régime, le droit de bourgeoisie est l'unique droit de cité. Au reste les bourgeois de Sion, ancienne *civitas* romaine, sont toujours désignés en latin par le terme de *cives*, citoyens.

Lorsque la constitution fédérale de 1848 instaura la commune municipale de façon à y intégrer tous les habitants de la ville, le Valais choisit de conserver les deux administrations: municipale et bourgeoise. On procéda donc au partage des biens, des charges et des responsabilités entre la Bourgeoisie et la Municipalité.

La Commune bourgeoise administre son patrimoine par ses organes: l'Assemblée bourgeoise et le Conseil bourgeois. L'Assemblée bourgeoise ou Assemblée primaire est convoquée au moins deux fois par an en assemblée ordinaire. Des assemblées extraordinaires peuvent être réunies à tout moment en cas de nécessité. Le Conseil bourgeois, élu pour quatre ans, compte sept personnes: un président, un vice-président et cinq conseillers; un chancelier les assiste.



Gravure figurant sur le règlement des écoles de Sion du 29 octobre 1714 (ABS 142-2) sortie des presses de Maurice Naterer, imprimeur de la Bourgeoisie.

Vue de la ville de Sion avant le grand incendie de 1788. Dessin à la plume et au lavis attribué à Antoine-Gabriel de Torrenté (1752 - 1816)



## PLUS DE HUIT SIÈCLES D’HISTOIRE

C’est en 1179 qu’un document laisse deviner pour la première fois l’existence d’un groupe de Sédunois, hommes de la cité rassemblés et unanimes, assistant le prince évêque de Sion en lutte contre un puissant seigneur, Guillaume de la Tour. A cette occasion, ils obtiennent la reconnaissance de certains privilèges commerciaux et judiciaires : c’est la toute première mention d’une ébauche de commune à Sion.

Au siècle suivant, les droits des citoyens de Sion seront consignés par écrit à plusieurs reprises. En 1217, celui qui habite en ville de Sion devient homme de l’évêque. Un siècle plus tard, un premier hôtel de ville est déjà attesté et les Sédunois s’appellent désormais citoyens de Sion. Les dispositions de ces statuts montrent une organisation communale déjà très élaborée en sorte que les citoyens vont assez rapidement affirmer leur indépendance et, avec l’appui de l’évêque lui-même, continuellement réduire le pouvoir des officiers épiscopaux censés les administrer. Bientôt ces derniers, au lieu d’être nommés par le prélat, seront désignés par les Sédunois. A partir de 1338, les libertés et franchises de la ville de Sion seront confirmées aux Sédunois par chaque nouvel évêque lors de son intronisation.

Ayant obtenu la reconnaissance officielle de leurs droits, les Sédunois s’érigent en communauté politique. Après l’usufruit, c’est la propriété même des terres épiscopales qui leur est donnée. Faire partie du corps bourgeoisial constitue un avantage non négligeable et il faut donc y être admis. Après quoi le nouveau bourgeois jure d’être soumis à l’évêque et dévoué à la communauté. Un acte est dressé et des droits d’agrégation versés.

Pendant deux siècles la Savoie et les évêques de Sion se sont disputé la prédominance en Valais central. A partir de 1475, les

dizains du Haut-Valais, y compris Sion, marquent leur prépondérance et l’allemand devient la langue officielle. Moins d’un siècle plus tard, la Bourgeoisie rachète le vidomnat de Bramois puis celui de Sion. Désormais, au lieu d’être sous la tutelle d’un officier épiscopal, les « Magnifiques Seigneurs » de la ville de Sion nommeront leur propre châtelain qui remplit des fonctions d’administrateur et de juge. Quant à l’ancienne seigneurie épiscopale de Salins, ils la confieront à leur sautier, un officier auxiliaire.

L’autonomie est donc complète. Le Petit Conseil se réunit, en principe chaque lundi, pour expédier les affaires courantes. Une certaine prospérité s’installe. La population augmente, tous les nouveaux venus ne deviennent pas bourgeois, tant s’en faut...

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les « Lumières » commencent à se répandre en Valais et la Révolution française trouve des échos favorables dans le Bas-Valais, qui entrevoit ainsi la possibilité de se défaire de la tutelle du Haut-Valais. C’est l’insurrection et l’armée française, aidée par un contingent vaudois, prend ainsi le contrôle de la vallée du Rhône, important passage à travers les Alpes.

A la République helvétique succède, en 1802, une république autonome ; finalement, en 1810, c’est l’annexion pure et simple par l’Empire français qui installe un préfet à Sion, devenue chef-lieu du Département du Simplon. Réorganisation administrative, embellissements de la ville, le français devient langue officielle.

En 1815, le Valais entre dans l’alliance confédérale suisse. Les idées démocratiques commencent à se concrétiser : dès 1839, la Constitution valaisanne accorde le droit de vote aux non-bourgeois établis dans la commune depuis cinq ans. La loi valaisanne du 2 juin 1851, en application de la Constitution fédérale

de 1848, institue les nouvelles communes politiques, à savoir les municipalités : ce sont des communes d’habitants qui reprennent la plupart des tâches assumées précédemment par l’administration bourgeoisiale.

Le Valais, à la différence d’autres cantons romands, a choisi de conserver une commune bourgeoise à côté de la commune municipale. Il y a ainsi deux communes, avec des administrations séparées, dotées chacune d’une assemblée primaire et d’un conseil exécutif.

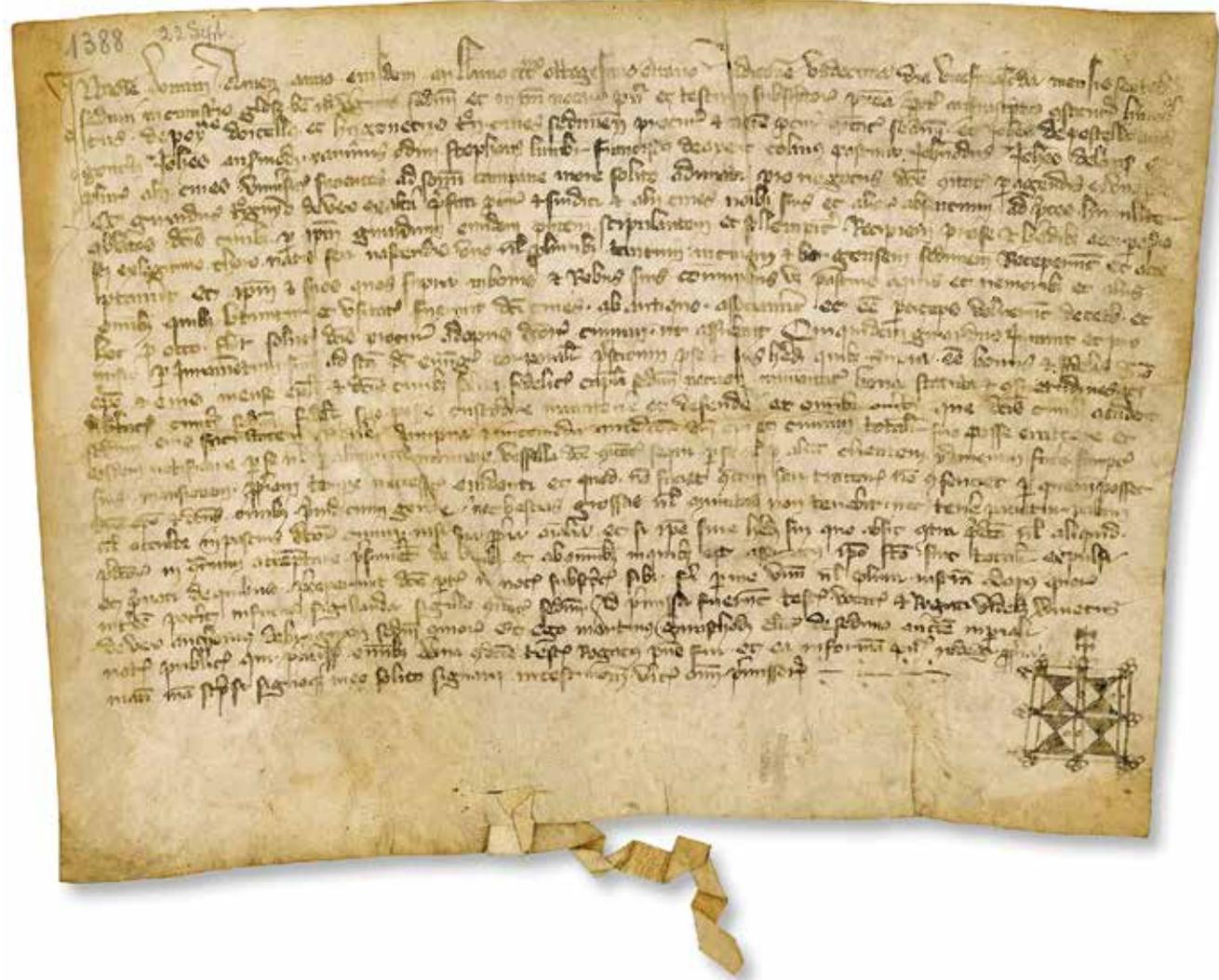
La Bourgeoisie perd alors la primauté sur le plan communal. Cependant la législation lui fait supporter des charges de plus en plus lourdes, notamment au titre de l’assistance et de l’instruction publique et le patrimoine s’amenuise dangereusement.

A la suite d’une pétition, le Conseil d’Etat s’attelle à une réforme qui va donner aux bourgeoisies une garantie constitutionnelle et, allégeant leurs charges financières, leur permettre de trouver les ressources nécessaires au déploiement de leur activité : la gestion d’un patrimoine dont le revenu sert à l’amélioration du bien-être de la collectivité et aux œuvres d’intérêt général.

Actuellement, on constate que l’activité des bourgeoisies est véritablement complémentaire de celle des communes municipales ; elle s’exerce librement dans le domaine économique, social, écologique, culturel, scientifique, sportif et ce tout particulièrement dans l’aménagement des loisirs.



Pièces déposées dans la boule de la flèche de l’hôtel de ville lors de sa construction (1665)



22 septembre 1388 : Gérard Trognyu de Vex est reçu bourgeois de Sion. (ABS I64-105)

## LE PATRIMOINE DE LA BOURGEOISIE DE SION

Sous l'Ancien Régime, celui qui est agrégé à la collectivité de la communauté de la cité de Sion, l'*Universitas communitatis civitatis Sedunensis*, prend dès lors part aux honneurs et aux charges collectifs : droits d'affouage, de parcours, entretien du patrimoine commun.

Les premières possessions de la communauté étaient domaniales et agricoles : forêts et pâturages tant en plaine qu'en montagne, exploités en commun et fournissant la principale source d'énergie, le bois, ainsi que les pâturages nécessaires au bétail.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Pour la plupart, ces mots n'évoquent plus grand chose. Pourtant le patrimoine bourgeoisial existe, on l'entretient, on s'efforce de le développer.

Clocheton de l'hôtel de ville



## LES FORÊTS

Les surfaces forestières sont réparties entre les communes de Sion, Grône, Les Agettes, Nax et Saint-Martin. L'aménagement d'une piste de ski à travers la forêt de Thyon en 1969 suscita une vive opposition: les défenseurs de la nature s'opposaient au déboisement. Un accord fut trouvé: en compensation du défrichement effectué, la Bourgeoisie procéda à des reboisements (37 hectares à Saint-Martin) et à des acquisitions ailleurs (près de 30 hectares entre Grône et Nax).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1987, les forêts bourgeoisiales sont exploitées par le Triage forestier du Cône de Thyon. Aux partenaires fondateurs, à savoir: la Bourgeoisie de Sion, la Commune de Sion, la Commune et Bourgeoisie de Vex, la Commune et Bourgeoisie de Salins et la Commune et Bourgeoisie des Agettes, sont venues se joindre la Commune et Bourgeoisie d'Hérémence.

Animé par un garde-forestier de triage, le Triage forestier du Cône de Thyon compte une vingtaine de collaborateurs (25 en été) et bénéficie d'un matériel moderne et efficace. Il assume la formation d'apprentis forestiers-bûcherons.

En 2012, la Bourgeoisie de Sion a octroyé au Triage un droit de superficie distinct et permanent, jusqu'en 2050: au hangar forestier du « point 52 » dans la forêt des Mayens, est venue s'ajouter une parcelle de plus de 3500 m<sup>2</sup> dans la zone industrielle des Ronquoz. C'est là qu'on a construit le hangar *Forestae*, aisément accessible toute l'année, où l'on peut venir s'approvisionner en divers produits manufacturés.

Si les bourgeois de Sion ne vont plus chercher dans les forêts du bois pour se chauffer ou pour construire leur maison, ils peuvent faire appel, comme tout un chacun, aux services du Cône de Thyon pour:

- tous travaux d'élagage et d'abattage
- confection de bassins, de tables et bancs
- réalisation de barrières et de constructions en bois rond
- fourniture de bois-énergie: bûches, copeaux et pellets
- travaux de stabilisation biologique du terrain par plantation de boutures (saule, peuplier)
- construction de fascines ou plantations à racines (vernes, érables)
- travail de génie forestier (caissons, seuils, traverses pour l'eau)
- entretien des forêts de protection (EFFOR).



Activités du Triage forestier  
du Cône de Thyon





| Domaine de la «Cible»

## LE DOMAINE VITICOLE

Jusqu'il y a peu, la Bourgeoisie ne possédait pas de vignes. C'est la fusion entre Bramois et Sion, en 1968, qui lui a valu une première centaine de mètres carrés de vignoble. Depuis, son patrimoine viticole s'est considérablement enrichi : elle a acquis en 2006, la vigne de «Tourbillon» située dans le rond-point au sud du nouveau cimetière, puis en 2009, celle de la «Cible» blottie au pied du château de Tourbillon.

En 2013, l'acquisition de 32 parcelles agrandit le patrimoine viticole bourgeoisial de 13'000 m<sup>2</sup> auxquels s'ajoutent, l'année suivante, 17 autres parcelles réparties entre Sion, Saint-Léonard et Grimisuat, soit environ 5 hectares au total.

La vigne plantée sur la colline du Calvaire, entrée dans le domaine bourgeoisial en 2010 lorsque la Bourgeoisie a repris la gestion du couvent des Capucins, a été replantée en Fendant (Chasselas) tandis que la parcelle située au nord du couvent l'a été en Syrah. Parallèlement, les 3'000 m<sup>2</sup> du *Plan Loggier*, à Saint-Léonard, ont été replantés en Sylvaner.

Au total ce sont, en quelques années, 5,3 hectares de vignes qui sont entrés dans le domaine bourgeoisial auquel s'ajoutent les 4,5 hectares de vignes appartenant à la Fondation de l'Hôpital-Asile, lesquels sont également travaillés par le personnel de la Bourgeoisie.

Grâce à un équipement performant, deux collaborateurs permanents, assistés de 6 ouvriers agricoles engagés à durée déterminée, assurent l'exploitation viticole bourgeoisiale. Et pour assurer l'irrigation de ses vignes, au pied du rocher de Tourbillon, la Bourgeoisie s'est associée avec plusieurs propriétaires voisins pour créer un consortium d'irrigation. *Le Consortium de La Cible* assure l'arrosage de 43'600 m<sup>2</sup> dont un sixième de cette surface appartient à la Bourgeoisie de Sion.

En 2011, la Bourgeoisie a choisi de vinifier une partie de ses vendanges et créé la cuvée «Clos de Tourbillon».



Cuvée «Clos de Tourbillon» |

## LES TERRAINS AGRICOLES

### **DROIT DE PARCOURS (PÂTURAGE) ET PORTIONS BOURGEOISES**

Là où s'exerçaient les droits de parcours, à Uvrier et surtout dans les « îles » marécageuses, formées par les nombreux bras du Rhône à l'ouest de Sion, un système d'écluses à cheminée mis en place par l'ingénieur Ignace Venetz permit d'assainir dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ces terres limoneuses. Devenues cultivables, elles furent cédées à vie (1912) aux familles bourgeoises par « lots » de 400 toises (1520 m<sup>2</sup>), à charge de mettre la « portion » en culture. « Tout ménage faisant feu à part » put ainsi bénéficier de l'un des 619 lots répartis dans la plaine. Les descendants étaient en droit de revendiquer la jouissance de ces vergers et jardins devenus disponibles. Il faut relever que les habitants non-bourgeois pouvaient aussi recevoir des portions mais deux fois plus petites.

### **ARBORICULTURE**

Vers 1960, la construction de l'autoroute et l'obligation pour la Bourgeoisie de céder les terrains nécessaires au développement économique de Sion amenèrent à l'expropriation d'une première série de lots. Le mouvement allait s'amplifier en sorte que les portions bourgeoises furent progressivement supprimées: leur exploitation n'était plus rentable et l'entretien important qu'elles exigeaient ne constituait pas un simple loisir.

Toutefois, les bourgeois qui en faisaient la demande ont pu obtenir des jardins de 200 m<sup>2</sup> environ chacun, soit dans la zone des Ronquoz, au sud-ouest de la ville, soit à Uvrier.

En 2015, les jardins des Ronquoz Nord doivent céder la place à une affectation industrielle, conformément au plan de zone. Il reste tout de même une soixantaine de jardins, dans les Ronquoz Sud et à Uvrier, qui constituent des lieux de détente très appréciés!

L'attachement à la terre des bourgeois de Sion, « capitale aristocratique et paysanne », ainsi que la définissait Maurice Zermatten, ne s'est jamais démenti: la Bourgeoisie ayant acheté en 1971, à Uvrier, un des plus beaux domaines arboricoles (près de 24 hectares) du Valais central, elle distribue chaque automne deux cartons de pommes par famille: c'est en somme une manière de compenser la suppression des « portions bourgeoises ».



| Jardins bourgeoisiaux



Zone arboricole à Bramois |



| Gravière de la Bourgeoisie



## LES ILES

### **DE LA GRAVIÈRE AU LAC D'AGRÈMENT**

A côté des terres gagnées par assainissement à l'ouest de la ville, il restait un secteur dont le sol était impropre à la culture car une couche de gravier épaisse de plusieurs dizaines de mètres empêchait la nappe phréatique d'humidifier le sol de surface par capillarité.

Le développement de Sion et de sa région engendra non seulement des expropriations mais aussi un besoin accru de matériaux de construction et particulièrement de béton, donc une demande de graviers. En 1969, une concession avait été octroyée à une entreprise de la place pour l'extraction des graviers du sous-sol.

Suite aux difficultés rencontrées par cette société, la Bourgeoisie de Sion a racheté l'ensemble des installations en 1978 et a repris à son compte l'exploitation et le personnel de la Gravière des Iles. La décennie qui suivit connut un extraordinaire développement économique, et la gravière est devenue une source de revenus importante pour la Bourgeoisie de Sion. Après près de 40 ans d'exploitation, la gravière a cessé son activité fin 2016.

### PLACE AUX LOISIRS

Les autorisations d'exploiter ayant été assorties de certaines conditions et notamment d'une interdiction de remblayer l'excavation, l'idée vint alors de créer un lac d'agrément. Le plan d'aménagement du site des Iles en zone de détente et de loisirs pour la population sédunoise, approuvé par la Confédération puis par le canton en 1967, fut plébiscité par l'Assemblée bourgeoisiale de 1970. La réalisation du projet commença dès l'année suivante.

Le développement du domaine des Iles s'est fait conjointement à l'exploitation de la gravière laquelle aura permis, à terme, la création d'un lac de 1'000 m de long sur 200 m de large, soit environ 20 hectares qui s'ajoutent au petit lac de 1,5 hectare sis à l'ouest du restaurant, dans le périmètre du camping, et qui résulte d'une exploitation antérieure.

Depuis tantôt 50 ans, l'espace entretenu et exploité par la Bourgeoisie est mis gracieusement à disposition de toute la population du bassin sédunois et de ses hôtes. Il forme, entre l'autoroute et le Rhône, un rectangle de 1,8 km de long sur 300 m de large, soit une surface de 53,5 hectares. Cette vaste zone de loisirs a été constamment améliorée et agrémentée. Elle comprend: un camping, un restaurant, un couvert aménagé et diverses installations sportives et ludiques, notamment un centre de tennis, squash et badminton avec:

- 4 courts intérieurs en bross slide
- 2 courts extérieurs en sable quartz
- 2 courts extérieurs en terre battue synthétique
- 3 terrains de squash
- 4 terrains de badminton
- 1 mini-golf.

Le bon entretien du Domaine des Iles (55 hectares) ne va pas sans frais ni sans peine pour la Bourgeoisie: elle y consacre, chaque année, plus de 700'000 francs. Pour maintenir cet endroit le plus accueillant et le plus agréable possible, six personnes sont occupées à plein temps. En été, des auxiliaires viennent les seconder. Pendant les mois d'hiver, le personnel est occupé à la remise en état du matériel d'exploitation et à la révision des machines. Pour éviter tout vandalisme, la surveillance de l'ensemble du secteur est confiée à une société spécialisée.



Mur de grimpe - Parc Adventure - Camping des Iles  
Restaurant des Iles - Centre sportif



| Mur de grimpe et terrain de beach-volley

## LES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

L'exploitation du gravier a conduit la Bourgeoisie à développer une activité industrielle utilisant cette matière première. Deux sociétés ont été successivement créées.

### LA CENTRALE À BÉTON BHL

En 2003, la Bourgeoisie de Sion s'est associée à divers partenaires pour pérenniser l'exploitation et la production de béton. La conjoncture, nettement moins favorable que dans les années 70, et le souci de rentabilité exigeaient un rapprochement avec d'autres partenaires pour dégager des économies financières.

BHL Béton SA est une société née de la fusion de trois centres de fabrication de béton, à savoir « Centrale de la Gravière des Iles » de la Bourgeoisie de Sion, « Centrale de Granges » de Holcim SA et « Centrale des Ronquoz » de Luginbühl & Cie SA, dans le but de rationaliser la production de béton prêt à l'emploi dans le Valais Central. Dotée d'une station de recyclage, BHL peut retraiter les bétons non utilisés et ainsi contribuer très nettement à la protection de l'environnement. Le succès de ces installations a induit une production record de plus de 70'000 m<sup>3</sup> de béton en 2014. En 2014, un hangar a été construit à l'ouest de la centrale pour parquer la flotte de camions-pompes et malaxeurs.

De tout temps, la Bourgeoisie de Sion a été soucieuse d'assurer des prestations à la pointe de la qualité, tant vis-à-vis de sa clientèle qu'à l'égard de l'environnement. Il convient de relever que la Gravière de la Bourgeoisie de Sion fut la première entreprise du Valais à obtenir la certification ISO conjointement dans les deux domaines de la qualité et de l'écologie.

### LA SOCIÉTÉ D'ENROBÉS ET POSE

La SEP est une société simple constituée de 6 partenaires dont la gestion administrative et commerciale est assurée par la Bourgeoisie de Sion. Elle produit des enrobés bitumineux et la pose est réalisée par des partenaires de la construction. Le renouvellement complet des installations de fabrication en 2013 a permis une plus grande flexibilité dans la production des différentes recettes d'enrobés ainsi qu'une optimisation du temps de fabrication. L'apport des nouvelles technologies a permis d'améliorer les conditions de travail du personnel mais aussi de développer le recyclage de fraisats (matériau résultant de l'émiettement des couches de revêtement usagé qu'on doit remplacer).

La Bourgeoisie ne se limite pas à développer ses propres entreprises industrielles; elle s'efforce de contribuer à l'implantation de nouvelles activités qui créent des places de travail. Les droits de superficie distincts et permanents (DSDP) concédés sur 37 hectares de terrains en zone industrielle bourgeoisie ont déjà permis à une centaine d'entreprises de s'installer dans la région sédunoise. En 2014, 8'400 m<sup>2</sup> supplémentaires ont été mis à disposition dans le même but au Ronquoz Nord. Cependant les terrains disponibles dans la zone industrielle de Sion commencent à manquer, c'est pourquoi la Bourgeoisie de Sion s'est portée acquéreuse en 2014 de 25'000 m<sup>2</sup> supplémentaires à Vétroz, également en zone industrielle.



Station d'enrobage SEP  
et centrale à béton BHL



## LES BÂTIMENTS

Propriétaire de bâtiments historiques et d'immeubles de rapport, la Bourgeoisie est d'abord et toujours une commune avec le souci d'édilité que cela implique.

Sans doute dans l'intérêt général, un certain nombre de bâtiments ont-ils été cédés, au milieu du siècle passé, à la nouvelle collectivité municipale. Conformément à l'acte de partage de 1854, le bel hôtel de ville est resté propriété – et fierté – de la Bourgeoisie. Elle met une partie de ses locaux à disposition du président de la Municipalité et de ses proches collaborateurs.

### L'HÔTEL DE VILLE

L'hôtel de ville de Sion se trouve sur le Grand-Pont. En effet, la Sionne coule sous une double voûte qui supporte la chaussée. C'est le troisième hôtel de ville qu'a connu Sion. Les deux premiers se trouvaient de l'autre côté du Grand-Pont. Le bâtiment actuel a été construit entre 1657 et 1665 sous la direction du maître maçon Michel Mäg. Edifice très sobre, de style Renaissance dit toscan, il présente sur sa

façade principale une innovation architecturale qui fut immédiatement adoptée par les Sédunois : un fronton brisé. Compte tenu du fait que le bâtiment se voit surtout en perspective latérale, son axe a été déplacé.

Le travail de la pierre et du bois sont des réalisations classiques mais recherchées. La serrurerie, quant à elle, place le maître Hans-Jacob Luchs, d'origine alsacienne, au nombre des créateurs les plus intéressants du XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans les murs du vestibule d'entrée sont encastrées diverses pierres gravées romaines et notamment celle du préteur *Pontius Asclepiodotus*, ornée d'un chrisme et datée de 377, qui est la première inscription chrétienne retrouvée au nord des Alpes. En 2013 la rénovation complète de ce hall a permis de bien mettre en valeur et de mieux expliquer aux visiteurs ces vestiges épigraphiques.



Haut : détail de l'une des portes de l'hôtel de ville  
Centre : Salle des Conseils réaménagée en 1811 à l'occasion de la naissance du Roi de Rome  
Bas : vestibule d'entrée de l'hôtel de ville

Au premier étage une salle richement décorée de boiseries sculptées, la « chancellerie », a été réalisée en 1668-1669 par le maître Antoine Zer Kirchen. Quant à la grande salle lambrissée qui a servi de siège à la Diète (puis au Grand-Conseil) du Valais, elle a reçu un décor peint à l'occasion de la naissance (1811) du roi de Rome, fils de Napoléon I<sup>er</sup>.

Au deuxième étage se trouvaient la salle du tribunal et ses annexes (salle d'attente, greffe) ainsi qu'un local voûté (aujourd'hui secrétariat municipal) spécialement conçu pour abriter les riches archives de la Bourgeoisie.

Sous la tour du bâtiment, couverte d'une coupole à huit pans surmontée d'un campanile supporté par des colonnettes, on peut admirer une horloge astronomique conçue par Marc Spätt, un horloger de Saint-Gall, et réalisée avec l'aide de Hans-Jacob Källi de Lausanne en 1667-1668.

Maison de la Diète |



### LA MAISON DE LA DIÈTE

Si, aux siècles passés, la Bourgeoisie tirait des revenus substantiels des nombreux immeubles qu'elle possédait dans l'enceinte de la cité de Sion, tel n'est plus le cas aujourd'hui. Le centre historique réclame une mise en valeur qui tend à exclure la notion de rentabilité. Néanmoins la Bourgeoisie a su montrer l'exemple. Alors que les immeubles anciens les mieux conservés de la ville avaient déjà passé en mains privées, elle a racheté des maisons en piteux état, du fait surtout d'un nombre trop élevé de copropriétaires, dans le but d'en faciliter la réhabilitation.



Maison de la Diète, de gauche à droite :  
jardin extérieur, vestibule d'entrée  
et salon avec boiseries du XVII<sup>e</sup> s.  
Page de droite: Résidence Georges Supersaxo  
et son restaurant « Coq en Pâte »

L'acquisition, par lots successifs, d'une importante part de la maison dite de Platea a été le préalable nécessaire aux considérables travaux de rénovation qui lui ont rendu fière allure. Après quoi, la Bourgeoisie a revendu ce qu'elle avait généreusement contribué à sauver.

A un moindre degré, l'achat de deux étages de la maison de la Diète, ancien pied-à-terre sédunois des députés de Conches lorsqu'ils venaient assister aux sessions, participe de la même logique: éviter le démembrement immobilier qui conduit trop souvent à la négligence de l'entretien.



## LES MAISONS SUPERSAXO

### LA MAISON DE VILLE

L'évêque Walter Supersaxo achète en 1478 à un dénommé Sterren une maison située dans un îlot délimité au nord par la rue dite *Vicus prati* (rue du Pré) ou *Pratum Fori* (Pré de la Foire) puis, dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, *Richengasse* (rue des Riches).

Dans les trois années qui suivent, il effectue quatre acquisitions complémentaires dans ce même pâté de maisons.

Après sa mort en 1482, son fils Georges Supersaxo remanie et agrandit la maison pour en faire une somptueuse résidence. La construction de l'aile située au sud de la cour intérieure n'a très vraisemblablement pu commencer qu'en 1502. L'architecte, dont on ignore le nom, doit trouver une solution pour relier deux ailes: ce sera la construction d'un magnifique escalier qui tourne autour d'un axe ajouré carré. Au sommet de ce noyau, quatre fûts carrés soutiennent des voûtes d'arêtes. Cet escalier reçut un magnifique décor de peintures murales héraldiques en 1523, date à laquelle Supersaxo maria son fils François à Françoise de Rive, fille du futur gouverneur du comté de Neuchâtel.

Au deuxième étage, la grande salle est ornée d'un plafond en bois sculpté polychrome dont le médaillon central, qui représente la Nativité, est justement célèbre. Daté de 1505, il est l'œuvre d'un artiste de la région de Côme, Jacobinus Malacrida. Depuis 1955, il est propriété de la Fondation Gottfried Keller, désireuse d'en garantir la conservation à son emplacement d'origine.

En 1602, lors du renouvellement d'alliance de la France avec les cantons confédérés auxquels le Valais était associé, les solives du plafond de la salle du premier étage ont été ornées de 12 sentences latines.

Passant de génération en génération, la maison resta entre les mains des descendants de Georges Supersaxo jusqu'en 1955. La Municipalité de Sion put alors acquérir la partie centrale, avec les locaux d'apparat. Le reste du bâtiment trouva une utilisation commerciale, ce qui modifia complètement les aménagements historiques des parties sud et ouest. Un restaurant fut ouvert. La Bourgeoisie de Sion a acquis cet établissement en 2002 dans le but de contribuer à la sauvegarde de cet ensemble historique et d'offrir des possibilités de restauration à proximité immédiate des prestigieuses salles de réception de la Municipalité.

### LA MAISON DE CAMPAGNE OU MAISON DU DIABLE

En 2008, la Bourgeoisie s'est portée acquéreuse de la « Maison du Diable », ancienne maison « de campagne » de Georges Supersaxo, située aujourd'hui 31 rue des Creusets.

Cet ensemble bâti entre 1515 et 1528 fut agrandi et remanié à plusieurs reprises. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle notamment, il fut décoré en vue du renouvellement de l'alliance du Valais avec la France encore que, finalement, les ambassadeurs ne soient pas venus à Sion. Ainsi s'explique le décor héraldique des voûtes du passage d'entrée, aux armes des souverains de France, de leurs ambassadeurs et des autorités valaisannes.

Diverses légendes ont valu à cette bâtisse le surnom de « Maison du Diable ». Le fait qu'elle aurait été construite par le Diable, lequel aurait laissé la marque de ses cornes sur la façade, n'est pas documenté ! Mais on peut penser que sa position singulière, à l'extrémité du grand verger clos du « Croset », à l'embranchement de deux chemins, a donné lieu à des supputations diverses quant à une échappatoire possible pour un homme au centre de toutes les controverses politiques de son temps. Dès lors, l'idée qu'un souterrain reliait la maison du centre ville à celle de la campagne ne peut être exclue mais reste à ce jour une simple hypothèse.

Le grand verger clos a été loti et la Maison du Diable se trouve désormais en pleine ville. Restée, comme la résidence du centre ville, aux mains des descendants de Georges Supersaxo jusqu'au début des années 1970, elle fut alors vendue à André Décaillet, qui engagea une importante restauration. Quarante ans plus tard, la Bourgeoisie a entrepris une nouvelle campagne de travaux dans l'idée de consacrer cet ensemble à des fins culturelles.

C'est ainsi que La Fondation Fellini pour le Cinéma, détentrice d'une importante collection de dessins, de photos, d'affiches, de correspondances et d'éléments de décors, a été invitée à s'y installer en 2008. Elle y développe ses activités liées au cinéma et à la culture visuelle : mise en valeur de l'œuvre de Federico Fellini, établissement de liens entre cinéma, littérature, photographie, architecture et musique, développement de partenariats avec des institutions culturelles, collaborations avec des auteurs, des réalisateurs et des artistes provenant de cultures et d'horizons divers.



La Maison du Diable, maison de campagne de Georges Supersaxo, avec sa voûte d'entrée à décor héraldique (XVII<sup>e</sup> s.) en l'honneur du roi de France et des ambassadeurs. La Fondation Fellini présente dans une partie du bâtiment.

### LE COUVENT DES CAPUCINS

En 1612, à la demande du pape Clément VIII, les capucins de la Province de Savoie entament une mission en Valais. C'est le concile de Trente qui leur donnera en 1630 l'autorisation de s'installer définitivement à Sion.

Le Chapitre de Sion cède un terrain au nord de la ville et la construction du couvent commence dès 1631. L'église sera consacrée en 1643 par l'évêque Adrien III de Riedmatten.

Les pères capucins ayant fait vœu de pauvreté ne peuvent rien posséder. Ce sont donc leurs « patrons », les Magnifiques Seigneurs bourgeois de Sion, qui sont leurs protecteurs et propriétaires.

En 1766, le couvent des capucins de Sion est incorporé à la Province suisse. Il devient dès lors un noviciat et dispense un enseignement réputé, notamment en philosophie et en théologie, et ce jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Ce développement de l'enseignement se traduit par des agrandissements et réaménagements successifs jusqu'à trois fois au cours du seul siècle passé : entre 1920 et 1930 par Alphonse de Kalbermatten, en 1947-1948 par Fernand Dumas qui intervient

après le tremblement de terre et surtout en 1962-1968 par Mirco Ravanne lequel donne au couvent son aspect actuel. Réalisation très controversée, la transformation de Ravanne n'en est pas moins une œuvre de profonde qualité architecturale, désormais largement reconnue comme telle et inscrite à l'Inventaire de Protection des Biens Culturels d'importance nationale.

Cependant, le nombre de pères capucins diminuant, les bâtiments s'avéraient trop importants pour la communauté, à la fois trop vastes et trop lourds à entretenir. Elle se décida à louer la partie est à l'Association Emera pour y loger 16 pensionnaires. Cette solution, ayant donné satisfaction, méritait d'être développée mais exigeait des aménagements conséquents. En 2009, la Bourgeoisie, fidèlement attentive à ses chers capucins, a repris la gestion directe de l'ensemble des bâtiments et conclu un accord avec Emera, désormais constituée en fondation. D'importants travaux furent effectués dans la partie ancienne afin d'offrir aux capucins un logement plus adapté à leurs besoins actuels, tandis que les locaux construits par Mirco Ravanne ont été réaménagés afin de permettre à Emera de doubler la capacité d'accueil de ses pensionnaires.



| Couvent des capucins



### MAISON DE LA « PRÉFECTURE »

En octobre 2015, Monsieur Louis-Guillaume de Kalbermatten, souhaitant favoriser le développement d'activités inspirées par les valeurs spirituelles, intellectuelles, culturelles et scientifiques qu'il partage avec la Bourgeoisie de Sion, lui a légué un patrimoine important; il s'agit notamment de la partie de La Préfecture qu'il habite, une demeure dont les belles proportions sont dues au remaniement et au développement, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une maison plus ancienne. Un vaste jardin contribue à l'agrément de cette résidence.



Maison de la Préfecture  
et vue sur les Jardins de la Préfecture



Page de gauche: le pont de Bramois,  
les fours à chaux  
Page de droite: le château de Montorge

## DES VESTIGES « HORS-LA-VILLE »

### LES FOURS À CHAUX DE BRAMOIS

A l'est de Bramois, au pied de la forêt de pins qui couvre la paroi rocheuse entre Nax et la route de Grône, à hauteur du pont sur le Rhône, se trouvent une carrière et d'anciens fours à chaux.

A quand remontent ces fours? Difficile de le préciser; au XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup> siècle peut-être, à en juger par la maçonnerie des voûtes. En tout cas ils ont servi lors de la construction de l'église de Bramois (1858-1862), à cette date propriété de la Bourgeoisie de Bramois qui, jusqu'en 1914, les loue à des chaufourniers, lesquels trouvent à proximité les pierres à chaux nécessaires.

Puis les fours furent abandonnés et seule l'exploitation de la carrière continua. Ils étaient à peine visibles, perdus dans les broussailles et partiellement effondrés lorsque la Bourgeoisie de Sion, en 1997, a entrepris de les restaurer. Après dégagement, les maçonneries ont été reconstituées, et les parties démolies reconstruites. En septembre 1999, on put rallumer les fours; désormais il est possible de s'approvisionner en chaux « locale », facilité appréciée par les restaurateurs de monuments et bâtiments anciens, à commencer par la Bourgeoisie de Sion pour restaurer les vestiges du château de Montorge.

### LE CHÂTEAU DE MONTORGE

La Bourgeoisie de Sion est propriétaire de la partie sud de la colline de Mont d'Orge comprenant l'enceinte du château construit au début du XIII<sup>e</sup> siècle par le comte Aymon de Savoie.

Situé à 2 km à l'ouest de Sion, au sommet d'une crête rocheuse qui domine la vallée du Rhône (792 m d'altitude), ce château-fort occupait une position stratégique: surplombant la ville, Valère et Tourbillon, il permettait de contrôler toute la région. Il fut pendant deux siècles un enjeu majeur des luttes incessantes entre l'évêque de Sion et le comte de Savoie. Incendié en 1417 pendant la guerre dite de Rarogne en même temps que les châteaux de Tourbillon et de la Soie, il n'en subsiste depuis que des ruines.

Le site, classé monument historique d'importance régionale, est un magnifique lieu de promenade, bénéficiant de surcroît d'une flore et d'une faune exceptionnelles. Mais au fil du temps la végétation avait pris le pas sur les vestiges archéologiques et pour conserver ce témoin du passé et transmettre aux générations futures ce qui pouvait l'être encore, le Conseil bourgeoisial a décidé, en collaboration avec le Service cantonal des Monuments historiques, de consolider les ruines du château.

Après un sérieux débroussaillage qui a permis de dégager les murs existants, des recherches archéologiques ont été entreprises qui ont permis de compléter de façon très significative le plan dressé en 1943 par Louis Blondel. Les travaux de réfection, effectués en parallèle, ont été achevés pendant l'été 2005.

### LES CHAPELLES DES MAYENS

#### NOTRE-DAME DE LA VISITATION (LA CHAPELLE D'EN-BAS)

En été 1680, trois patriciens sédunois, Barthélemy Barberini, major de Nendaz et Hérémente, Jean-Etienne de Platea, ancien gouverneur de Saint-Maurice et futur grand-bailli, et Christian Schillig, chancelier de l'évêque, décident de faire construire une chapelle aux Mayens-de-Sion un peu au-dessus des Agettes, en un lieu qui surplombe la ville. On la dédiera à la Visitation de la Vierge. Quatre ans plus tard c'est chose faite et l'évêque Adrien V de Riedmatten, parent de Madame Barberini, vient bénir le sanctuaire qu'on désigne volontiers sous le nom de Chapelle d'En-Bas.

On accède à cette chapelle de plan rectangulaire par un perron de quatre marches qui conduit à un porche de trois arcades lequel abrite la porte d'entrée sculptée aux armes du couple de Platea-de Riedmatten.

La nef est légèrement resserrée au niveau du chœur dont l'entrée est marquée par un arc. Elle est formée de quatre

travées, chacune éclairée par une baie en plein cintre et recouverte d'une voûte d'arêtes. La construction, en 1764, d'une petite sacristie, au nord du chœur, a entraîné la suppression d'une ouverture en sorte qu'il ne reste plus que trois baies sur le mur latéral nord. Au XIX<sup>e</sup> siècle, une modification importante fut apportée à la chapelle puisqu'on lui ajouta un clocheton, pour ce qui est de l'extérieur, et une tribune à l'intérieur, au-dessus de l'entrée de la nef.

Pour faire « vivre » la chapelle, les familles fondatrices et les Sédunois qui passent l'été aux Mayens, ainsi que les habitants des Agettes, fondent des messes ; ces fondations se multiplient au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est le curé de Vex qui est responsable de l'administration des sacrements tandis que deux procureurs assurent le bon entretien de l'édifice. Les évêques de Sion visitent la chapelle et, pour certains, l'enrichissent d'ornements précieux.

En 1970, d'importants travaux doivent être effectués en raison des dégâts provoqués par l'humidité ; le mobilier et les boiseries des parois latérales cèdent alors la place à un décor plus sobre ; des vitraux

sont commandés à Richard Seewald, un artiste d'origine allemande, en train d'exécuter une commande similaire pour l'église Saint-Théodule de Sion. En août 1975, les travaux achevés, le cardinal archevêque de Vienne, M<sup>gr</sup> Koenig, bénit une nouvelle fois la chapelle.

En l'an 2000 la Bourgeoisie de Sion a repris à sa charge la propriété de la chapelle de la Visitation aux Mayens-de-Sion afin de garantir la pérennité de ce lieu de culte cher aux Sédunois. Des travaux de restauration ont été entrepris comme la réfection complète de la toiture, avec des bardeaux de mélèze provenant des forêts bourgeoises du Cône de Thyon, de même que le drainage extérieur. L'intérieur a été repeint et le chemin de croix de l'abbé Bernard Dubuis a complété l'œuvre picturale de la chapelle. Le mobilier a été complètement repensé et des bancs façonnés à l'ancienne ont remplacé les chaises pailées.

Pendant les mois de juillet et d'août, les samedis et la veille de l'Assomption, une messe est célébrée à 17h. Le premier samedi de juillet est celui de la fête patronale.



Chapelle de la Visitation avec les vitraux de Richard Seewald





| Chapelle Notre-Dame du Bon Conseil

#### NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL (LA CHAPELLE D'EN-HAUT)

En 1770, Marie-Judith de Riedmatten fait don d'un terrain, à quelque deux cents mètres de dénivellation au-dessus de la chapelle de la Visitation. Elle invite ses voisins à l'imiter afin de construire une nouvelle chapelle pour les estivants de la partie haute des Mayens. Il y eut probablement des hésitations quant au choix de l'emplacement; cependant, trois dames appartenant respectivement aux familles Ambuel, Kuntschen et de Torrenté furent rassurées par un inconnu qui leur dit de creuser à cet endroit pour trouver le sable nécessaire, puis il disparut à tout jamais.

Un premier ex-voto daté de 1773 atteste que la chapelle était alors en fonction. En 1786, l'évêque François-Melchior Zen Ruffinen fait construire la sacristie et offre un calice et des ornements blancs utilisés notamment pour le jour de la dédicace, soit à la fête de l'Assomption (15 août).

Selon la coutume les familles séduinoises « achètent » des bancs; des messes sont fondées, des terrains adjacents sont légués ou achetés pour agrandir la propriété de la fondation.

Les années passent, la fortune de la fondation s'amenuise.

Dans les années 1970, le toit de tavillons est refait. Quarante ans plus tard, il faut envisager une nouvelle réfection et le comité de la fondation s'approche de la Bourgeoisie. En 2014, une « régularisation cadastrale » transfère à la Bourgeoisie de Sion la propriété et le soin de la chapelle Notre-Dame du Bon-Conseil. La célébration traditionnelle des messes dominicales pendant l'été est assurée.



Hôtel des Vignes |  
Page de droite: Immeuble «Golden»



#### L'HÔTEL DES VIGNES

Lors de leur assemblée ordinaire du 9 décembre 2014, les bourgeois de Sion se sont prononcés en faveur de l'acquisition de l'Hôtel des Vignes à Uvrier, ainsi que d'une parcelle adjacente soit 8'000 m<sup>2</sup> de terrain constructible.

Un droit de superficie du 1<sup>er</sup> mai 2015 au 30 avril 2055 a été accordé aux nouveaux gérants de l'hôtel. En acquérant ce bien immobilier, la Bourgeoisie a non seulement souhaité maintenir un hôtel de qualité dans la région sédunoise mais aussi permettre un jour la construction d'un établissement d'utilité publique sur le terrain sis à l'ouest.

#### LES IMMEUBLES LOCATIFS

Après le partage des tâches intervenu entre Municipalité et Bourgeoisie en 1851, la Bourgeoisie, libérée du soin de construire des bâtiments d'utilité publique, a orienté ses projets dans le sens d'une solidarité accrue et investi dans des constructions avec des perspectives sociales. La plus importante réalisation immobilière est celle des trois bâtiments locatifs de la Blancherie, au sud-ouest de la ville. Construits sur des plans des architectes Henri de Kalbermatten, André Perraudin et Paul Lorenz, les immeubles Golden (1967), Calville et Canada (1972) totalisent 147 logements confortables, dans un environnement soigné, à des prix modérés.

Ces bâtiments ont pris de l'âge et d'importants travaux de rénovation sont à l'étude, déjà en cours pour l'immeuble Golden qui, de par sa construction sur «pilotis», doit subir de grandes transformations pour être conforme aux normes anti-sismiques. Ces travaux permettront par la même occasion de réaménager les appartements pour les adapter aux besoins actuels des locataires.

### LES AFFAIRES « MOBILIÈRES »

Si la Bourgeoisie est constamment soucieuse de la mise en valeur commerciale de ses propriétés, c'est bien pour disposer de revenus lui permettant avant tout d'entretenir son patrimoine et en tout premier lieu les propriétés immobilières avec le surcoût qu'engendre bien évidemment la conservation de monuments historiques.

A quoi s'ajoute un important « mobilier ». Citons d'abord un fonds d'archives de première importance puisque, à la différence des archives de l'Etat, il n'a pas subi de dommage lors du grand incendie de Sion, en mai 1788. Déposé aux Archives cantonales qui en assurent la conservation et la communication, il constitue une source historique fondamentale non seulement de l'histoire sédunoise mais aussi de celle du Valais.

En 2015, un vaste projet de mise en valeur de ces archives voit le jour. Parallèlement au travail d'inventaire et de reconditionnement du fonds ancien, un travail de numérisation d'une série de documents retraçant les moments importants de l'histoire de la Bourgeoisie est entrepris. L'accessibilité au grand public se fera par l'intermédiaire d'une exposition virtuelle et offrira une visibilité des plus actuelles.

L'hôtel de ville et la maison de la Diète contiennent non seulement des meubles, des tableaux, des sculptures et autres objets d'art anciens appartenant de longue date à la Bourgeoisie, mais encore des acquisitions plus récentes, telle une collection d'estampes, achetées au cours des dernières décennies précisément dans le but de compléter l'héritage des générations antérieures, ainsi que des œuvres contemporaines.

Le souci que les conseils bourgeois successifs ont eu d'enrichir leurs fonds n'a pas échappé à certains collectionneurs et les a même sans doute séduits puisqu'ils en sont venus à effectuer des dons ou des legs importants à la Bourgeoisie. Ainsi, le professeur Jean Graven (1898-1987) a-t-il offert une magnifique suite d'ouvrages de bibliophilie et Madame Antoinette Vallotton des ouvrages choisis de musicologie. La Bourgeoisie participe à la gestion des fondations instituées par les legs de l'ingénieur Georges de Kalbermatten (1920-1988) et de l'ambassadeur Marcel Luy (1917-1998).

Ces généreux hommages marquent non seulement l'attachement des donateurs à la Bourgeoisie mais aussi une forme de reconnaissance de la pérennité de l'institution.



Salle à manger, petit salon et vestibule d'entrée de la Maison de la Diète.  
Couverture du recueil des archives de la Bourgeoisie de Sion.



Haut: Journée bourgeoïsale  
au Domaine des Iles  
Bas: Distribution des pommes  
au Domaine d'Uvrier

## UN RÔLE SOCIAL

La Bourgeoisie n'est pas pour autant un musée : elle est avant tout un corps social. Aussi les bourgeois domiciliés (on se rappelle que c'est une condition indispensable pour être agrégé) bénéficient-ils de diverses prestations et attentions : la mise à disposition d'un jardin potager, la priorité pour louer des appartements de la Bourgeoisie, un « droit de ménage » délivré annuellement, la distribution de pommes chaque automne, sans oublier une indemnité journalière en cas d'hospitalisation, les allocations de naissance, les gratifications aux élèves qui se sont distingués à leurs examens de diplôme, des prêts d'honneur aux étudiants, bref, une foule de menus avantages qui sont autant d'occasions de rappeler le plus grand, celui d'appartenir à une communauté fortement pourvoyeuse d'identité.

A cet effet, il convient d'entretenir une bonne cohésion entre les bourgeois : la journée bourgeoisiale et familiale à laquelle ils sont conviés chaque premier dimanche de septembre, aux Iles, en est bien la meilleure et la plus agréable illustration.

Ce qui n'empêche pas la Bourgeoisie de se préoccuper très directement du bien-être de tous ses concitoyens en participant financièrement à la vie des sociétés locales : soutiens à des manifestations ponctuelles, appuis permanents à des sociétés de musique et de théâtre, mise à disposition de locaux et d'équipements pour les sportifs. Les sommes distribuées, ajoutées aux aménagements des sites et aux restaurations de bâtiments, apportent à la vie sédunoise, tant sur le plan social que du point de vue culturel, une qualité que beaucoup lui envient.

Loin de tendre à se fermer sur elle-même comme elle le fit aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la Bourgeoisie de Sion veut être accessible à ceux qui souhaitent s'intégrer plus profondément dans une réalité qui n'est pas seulement géographique, politique, économique, mais encore historique, fondée sur le respect de la tradition et de la solidarité.

## L'ASSISTANCE

La solidarité c'est aussi l'assistance, domaine dans lequel la Bourgeoisie de Sion bénéficie d'une expérience multiséculaire. Dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle la Bourgeoisie assumait seule l'administration de l'hôpital, précédemment tenu en indivis avec l'évêque et les chanoines du Chapitre cathédral et dont les origines remontaient au XII<sup>e</sup> siècle. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et sous l'impulsion du père jésuite Ignaz Schüller, elle reconstruisit l'hôpital en question, dotant la ville du beau bâtiment qui abrite aujourd'hui pouponnière, conservatoire de musique et autres institutions municipales. Mais ces affectations résultent de changements récents. En effet, lors de la création d'un hôpital régional, une fondation mixte, bourgeoisiale et communale, reprit l'administration du patrimoine de l'ancien hôpital de Sion : c'est l'Hôpital-Asile, plus spécialement chargé de l'assistance. Après avoir dû quitter ses anciens bâtiments, peu avant la dernière guerre mondiale, la fondation a retrouvé son but initial en construisant dans le quartier de Platta, en 1972, un home pour personnes âgées comportant une quarantaine de logements répartis entre studios et 2 pièces : c'est Mazerette.



### MAZERETTE

Située dans le quartier ensoleillé de Platta, la Résidence de Mazerette offre à ses pensionnaires un espace de vie agréable et convivial. Les logements à loyer modéré constituent une alternative pour les personnes âgées qui souhaitent être déchargées de l'entretien d'une maison ou d'un appartement devenu trop lourd, sans pour autant entrer dans un établissement médico-social.

Autonomes, les résidents peuvent néanmoins profiter des services d'une infirmière, d'une coiffeuse. Différentes animations culturelles, sportives et artistiques sont régulièrement proposées et rythment ainsi un quotidien harmonieux. Pour la sécurité et le confort des résidents, les concierges logent sur place. En 2009 l'espace séjour a été transformé afin de rendre ce lieu de vie plus accueillant et plus convivial.



Tous les quinze jours la messe est célébrée à la chapelle. Cependant la communion est apportée chaque jour à ceux qui le désirent tandis qu'une religieuse est à disposition un jour sur deux.

### CLINIQUE DE VALÈRE

En 1990 la Bourgeoisie renouait avec un passé encore proche où elle avait en charge la santé publique: elle consentait un gros investissement pour le rachat, au centre de Sion, de la seule clinique privée du Valais: la clinique médico-chirurgicale de Valère. Depuis 2008, la Clinique de Valère bénéficie d'un DDP (droit distinct et permanent).



## BRAMOIS

Seul un pont les séparait... Après de longs pourparlers et la votation des 26 et 27 octobre 1968, les communes de Sion et de Bramois décidèrent de fusionner.

L'union des communes politiques impliquait alors l'union des communes bourgeoises.

La maison bourgeoise de Bramois, outre la salle des séances pour les conseils bourgeois et municipaux ainsi que pour les assemblées primaires et autres réunions, abritait encore des classes d'école. Au rez-de-chaussée se trouvait la laiterie bourgeoise où l'on fabriquait le fromage qui mûrissait ensuite dans les



caves. Aujourd'hui, dûment restaurée, cette maison sert à l'artisanat bramoisien tandis que son carnotzet est mis à disposition des sociétés locales.

La Bourgeoisie qui possède aussi le Caveau de la Poste s'est associée avec l'Amicale des Encaveurs de Bramois pour valoriser cet ancien café. Des transformations ont aussi été effectuées dans l'appartement du premier étage, afin de pouvoir mettre à disposition des sociétés locales et des bourgeois un local pouvant accueillir une vingtaine de personnes.



De gauche à droite:  
Résidence de Mazerette  
Clinique de Valère  
Caveau de la Poste  
Salle «L'Endroit»

## SALINS

Dès les premières années du XXI<sup>e</sup> siècle, on en parlait. En 2005, l'aide financière de l'Etat impliquait la recherche, par les Salinsards, d'une commune voisine avec laquelle ils puissent fusionner. Le 29 janvier 2012, la population de Salins se prononçait à une large majorité pour un rattachement à la municipalité de Sion. Les 510 bourgeois devaient également voter et, la législation ayant changé, les bourgeoisies de Sion et de Salins auraient pu rester indépendantes. Tel ne fut pas leur choix: les deux communes municipale et bourgeoisiale ont donc fusionné avec leurs homologues sédunoises.

En conséquence, le patrimoine de la Bourgeoisie de Sion s'accroît de forêts ainsi que d'un couvert et d'une maison bourgeoisiale.

Le couvert du Clourot, construit par les bourgeois de Salins, compte plusieurs foyers et peut accueillir 120 personnes.

L'ancienne maison bourgeoisiale, sise au cœur du village, porte en ses murs les vestiges de l'histoire des Salinsards car on y trouve les traces du cachot, de l'école, de la cure et de l'ancien café.

## LES AGETTES

Le 18 octobre 2015, la population de Sion et celle des Agettes ont approuvé à plus de 80% la fusion non seulement des deux municipalités mais aussi celle des bourgeoisies. Cette décision prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La Bourgeoisie de Sion croît en nombre et agrandit notablement son domaine forestier. Désormais, son patrimoine foncier s'étend jusqu'aux Crêtes de Thyon. C'est dire la variété des surfaces à entretenir et mettre en valeur: aux zones urbaines, villageoises, industrielles s'ajoutent les superficies de moyenne montagne où se développe un habitat résidentiel très apprécié, et enfin les alpages qui sont également des espaces touristiques recherchés.

Salins: |  
maison bourgeoisiale |  
et couvert du Clourot |



# TOUTE UNE HISTOIRE...

En trois dates :

**1179**, la première commune sédunoise est ébauchée, des hommes se sont associés et ils ont obtenu des libertés, autrement dit des facilités au quotidien pour la collectivité qu'ils représentent.

**1848**, la constitution fédérale établit définitivement les municipalités, lesquelles permettent à tous les Suisses habitant une commune, même de façon temporaire, d'exercer leurs droits civiques. Les bourgeoisies cependant sont seules habilitées à accorder le droit de cité aux candidats à la naturalisation.

**2008**, le droit de cité valaisan est désormais accordé par les communes municipales.

## ...ET AU BOUT DU COMPTE ?

La Bourgeoisie est-elle encore bien nécessaire? En 1848, cinq cantons seulement ont fusionné leurs bourgeoisies avec les municipalités qui se mettaient en place. Il existe désormais une citoyenneté suisse mais ce sont encore les bourgeoisies qui octroient le droit de cité communal, préalable indispensable à la naturalisation. En 2006, la loi valaisanne a ôté aux bourgeoisies ce droit politique.

Est-ce à dire que l'existence des bourgeoisies est menacée du fait qu'elles n'accordent plus de droit politique? Voudrait-on réduire les bourgeoisies, corporations de droit public, à des asso-

ciations privées? Ce serait oublier que la commune bourgeoise, élément constitutif de base du système politique suisse, a fait preuve d'une adaptation remarquable et joue un rôle complémentaire essentiel en collaborant avec la commune municipale.

La suppression des bourgeoisies relève de la compétence des cantons. Les cantons qui ont modifié leur constitution au XXI<sup>e</sup> siècle n'ont pas pour autant jugé utile de supprimer les bourgeoisies. Les demandes d'agrégation – dont le chiffre explose lorsque des « offres spéciales » sont proposées – montrent bien l'attrait exercé par la Bourgeoisie de Sion.

La commune bourgeoise et la commune municipale: des racines solides pour mieux se projeter dans l'avenir, une histoire qui remonte dans les siècles et nous apprend la vision à long terme, un fort sentiment d'appartenance qui permet de s'ouvrir largement au monde désormais globalisé, sans crainte de perdre son identité.

Depuis que l'essentiel des responsabilités communales a été transféré, au XIX<sup>e</sup> siècle, à la Municipalité, la Bourgeoisie ne peut plus compter sur un revenu fiscal. Elle n'en a pas moins grandement contribué à l'essor, à la prospérité de Sion et de sa région. Tout d'abord par des ventes de terrains pour des réalisations d'intérêt public, puis par l'octroi de droits de superficie, par la construction d'appartements à loyers modérés qui contribuent à limiter la spéculation immobilière et la hausse du coût de la vie. La Bourgeoisie reste ainsi propriétaire, encaisse des loyers, tandis que bien des commerces, industries et ateliers peuvent s'implanter ou se développer sans gros investissements.

Cette politique immobilière a toujours été assortie de préoccupations sociales et du souci de ce que les réalisations bourgeoises profitent à toute la population. Si la Bourgeoisie tient à son autonomie, elle travaille avec le souci de l'intérêt général de la ville et du pays.

Il y a peu, une visiteuse anglaise de marque remerciait de l'hospitalité bourgeoise aux Iles, qualifiées de *garden of Sion*. S'adressant au Président, elle poursuivait: *The community you represent, small, beautiful and self contained is a living example of what Rousseau had in mind as the 'ideal state'* (La communauté que vous représentez, petite, magnifique, indépendante, est un exemple vivant de ce que Rousseau concevait comme « l'Etat idéal »).

Au fronton de l'hôtel de ville, les versets du psaume 86 le disent bien :

**Diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob**

A toutes les demeures de Jacob, le Seigneur préfère les portes de Sion.

Entrée de l'hôtel de ville |



# LA BOURGEOISIE AU QUOTIDIEN

## CHANCELLERIE BOURGEOISIALE

### HÔTEL DE VILLE

Grand-Pont 12, 1950 SION

Tél.: + 41 (0)27 322 89 51

Fax: + 41 (0)27 322 25 62

courriel@bourgeoisie-de-sion.ch

Le secrétariat est ouvert de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

## LES BOURGEOIS

### COMMENT DEVENIR BOURGEOIS DE SION

Les citoyens valaisans, pour autant qu'ils résident depuis cinq ans au moins sur la commune de Sion, peuvent déposer une demande au Conseil bourgeoisial en vue d'être admis. C'est l'assemblée primaire des bourgeois de Sion qui se prononce sur l'agrégation à la Bourgeoisie.

### LES BOURGEOIS D'HONNEUR

La Bourgeoisie de Sion a voulu distinguer des personnalités ayant contribué au rayonnement de Sion comme à celui du Valais tout entier en leur conférant le titre (non transmissible) de bourgeois d'honneur.

L'assemblée générale des bourgeois de Sion a ainsi honoré :

† Monseigneur Nestor Adam, évêque de Sion

† Roger Bonvin, conseiller fédéral

† Tibor Varga, violoniste

† Jean Graven, professeur de droit pénal

† Maurice Zermatten, écrivain

Son Eminence le cardinal Henri Schwery, évêque de Sion

Monsieur Adolphe Ogi, conseiller fédéral

« Porte des Juges » :  
entrée des bureaux de la Bourgeoisie  
à la Rue des Châteaux

## QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES POUR LES LOISIRS



### HÔTEL DES VIGNES \*\*\*\* SUPÉRIEUR

Rue du Pont 9 - 1958 Uvrier  
Tél.: +41 (0)27 203 16 71  
[www.hoteldesvignes.ch](http://www.hoteldesvignes.ch)



### LE CAVEAU DE LA POSTE

Rue du Vieux-Village 61 - 1967 Bramois  
Tél.: +41 (0)75 424 08 55  
[caveaubramois.blogspot.ch](http://caveaubramois.blogspot.ch)



### RESTAURANT LE BONHEUR

Camping TCS - Route d'Aproz - 1951 Sion  
Tél.: +41 (0)27 321 33 18



### RESTAURANT LE COQ EN PÂTE

Passage Supersaxo - 1950 Sion  
Tél.: +41 (0)27 346 22 33  
[www.coqenpate.ch](http://www.coqenpate.ch)



### RESTAURANT LES ILES

Promenade des Berges 21 - 1950 Sion  
Tél.: +41 (0)27 345 38 38  
[www.restaurant-les-iles.ch](http://www.restaurant-les-iles.ch)

## COUVERTS ET SALLES À LOUER



### « L'ENDROIT »

Au 1<sup>er</sup> étage du Caveau de la Poste  
Rue du Vieux-Village 61 - 1967 Bramois  
16 places  
Petite cuisine



### COUVERT DES ILES

Domaine des Iles Est - 1950 Sion  
2 x 100 places  
Du 15 avril au 30 octobre  
Espace vert clôturé  
Cuisine professionnelle



### COUVERT DU CLOUROT

Entre Salins et Veysonnaz  
2 x 60 places  
Du 15 avril au 30 octobre  
4 fourneaux

### RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS:

Chancellerie bourgeoisiale  
Tél.: +41 (0)27 322 89 51  
[www.bourgeoisie-de-sion.ch](http://www.bourgeoisie-de-sion.ch)

### **CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES**

**©Studio Bonnardot**

14<sup>3</sup>, 21<sup>1-2-3-5</sup>, 22-23, 31, 58<sup>3-4</sup>

**©Robert Hofer**

38<sup>1</sup>, 39

**©Denis Emery Photo-genic**

Couverture, 7, 11, 13<sup>1-2-3-4</sup>, 14<sup>1-2-4</sup>, 15, 16, 17, 18, 19,  
20, 21<sup>4</sup>, 25, 26, 28, 29, 30, 33, 35, 36, 37, 38<sup>2</sup>, 41,  
42, 44, 45, 47<sup>1-2-3</sup>, 48, 50, 51, 53, 55, 56, 58<sup>1-2</sup>,  
58<sup>5</sup>, 59<sup>1-2-3</sup>

**©Sylvie Micheloud**

13<sup>5</sup>

**©Jean Kamerzin**

9

**©Archives bourgeoises de Sion**

6 (AB 164-105), 10 (AB 142-2), 47<sup>4</sup> (ABS 30-454)

### **ACHEVÉ D'IMPRIMÉ**

Décembre 2016

©Bourgeoisie de Sion

### **RÉDACTION ET COORDINATION**

Françoise Vannotti, archiviste de la Bourgeoisie

Carole Schmid, conseillère bourgeoise

### **GRAPHISME**

Agence Meichtry, graphic design & conseil, Sion

### **IMPRESSION**

Imprimerie Constantin, Sion